

OLYMPIADES ACADÉMIQUES DE MATHÉMATIQUES

Solutions

Exercice 1:

1.(a). On a $3 + 6 + 4 = 13$ et $364 = 13 \times 28$ donc 13 divise 364. Donc 364 est un nombre de Harshad.

(b). Tout entier de 1 chiffre est divisible par lui-même.

De plus la somme des chiffres de 10 est 1 et 1 divise 10 donc 10 est un nombre de Harshad.

L'entier suivant est 11. La somme de ses chiffres est 2 et 2 ne divise pas 11.

Donc 11 est le plus entier qui n'est pas un nombre de Harshad.

2.(a). 1000 convient clairement.

(b). 10^{n-1} est un entier de n chiffres dont la somme est égale à 1. Alors comme 1 divise tout entier naturel, 10^{n-1} est un nombre de Harshad.

3.(a). On a:

- $1 + 1 + 0 = 2$ et 2 divise 110 donc 110 est un nombre de Harshad.
- $1 + 1 + 1 = 3$ et 3 divise 111 justement puisque la somme de ses chiffres est un multiple de 3.
- $1 + 1 + 2 = 4$ et $112 = 4 \times 28$ donc 112 est un nombre de Harshad.

Par suite 110, 111 et 112 sont 3 entiers de Harshad consécutifs.

(b). Remarquons qu'en insérant le chiffre 0 on ne change pas la somme des chiffres.

1010 est pair donc divisible par 2, 1011 est clairement divisible par 3 et $1012 = 4 \times 253$ est divisible par 4.

Ainsi 1010, 1011 et 1012 sont trois nombres de Harshad de 4 chiffres consécutifs.

(c). Soit n un entier, $n \geq 2$.

On note $a_n = 10^n + 10$, $b_n = 10^n + 11$ et $c_n = 10^n + 12$.

Les entiers a_n , b_n et c_n sont des entiers consécutifs de $(n + 1)$ chiffres.

De plus:

- la somme des chiffres de a_n est 2 et a_n est pair donc divisible par 2;
- la somme des chiffres de b_n est 3 et donc b_n est divisible par 3;
- la somme des chiffres de c_n est 4 et $c_n = 4 \times 25 \times 10^{n-2} + 4 \times 3$ donc $c_n = 4(25 \times 10^{n-2} + 3)$ donc c_n est

divisible par 4.

Par suite les entiers a_n , b_n et c_n sont des nombres consécutifs de Harshad pour tout entier n .

Il existe donc une infinité de listes de 3 nombres de Harshad consécutifs.

4.(a). On a $\mathcal{A} = 30 \times 31 \times 32 \times 33 = 982080$ donc la somme de ses chiffres est 27.

(b). On a $9820808030 = \mathcal{A} \times 100 + 30$ donc la somme des chiffres de 9820808030 est 30.

De plus $\mathcal{A} \times 100 + 30 = 30 \times 31 \times 32 \times 33 \times 100 + 30 = 30(31 \times 32 \times 33 \times 100 + 1)$ et donc 9820808030 est divisible par 30.

Ainsi 9820808030 est un entier de Harshad.

De même:

• $9820808031 = \mathcal{A} \times 100 + 31 = 31 \times (30 \times 32 \times 33 \times 100 + 1)$ donc 31 divise 9820808031 et la somme de ses chiffres est 31.

• $9820808032 = \mathcal{A} \times 100 + 32 = 32 \times (30 \times 31 \times 33 \times 100 + 1)$ donc 32 divise 9820808032 et la somme de

ses chiffres est 32.

• $9\,820\,808\,033 = A \times 100 + 33 = 33 \times (30 \times 31 \times 32 \times 100 + 1)$ donc 33 divise $9\,820\,808\,033$ et la somme de ses chiffres est 33.

Finalement $9\,820\,808\,030$, $9\,820\,808\,031$, $9\,820\,808\,032$ et $9\,820\,808\,033$ sont 4 nombres de Harshad consécutifs.

(c). On considère pour tout entier $n \geq 2$, les entiers $A \times 10^n + 30$, $A \times 10^n + 31$, $A \times 10^n + 32$ et $A \times 10^n + 33$. Ces 4 entiers sont consécutifs.

Les sommes de leurs chiffres sont respectivement 30, 31, 32 et 32 (on a ajouté seulement des 0 par rapport au cas précédent).

Enfin, on a $A \times 10^n + 30 = 30 \times (31 \times 32 \times 33 \times 10^n + 1)$, $A \times 10^n + 31 = 31 \times (30 \times 32 \times 33 \times 10^n + 1)$, $A \times 10^n + 32 = 32 \times (30 \times 31 \times 33 \times 10^n + 1)$ et $A \times 10^n + 33 = 33 \times (30 \times 31 \times 32 \times 10^n + 1)$.

Donc ces 4 entiers forment une liste de 4 nombres de Harshad consécutifs.

Il existe donc une infinité de listes de 4 nombres de Harshad consécutifs.

5.(a). On pose $B = 30 \times 31 \times 32 \times 33 \times 34 = 33\,390\,720$.

La somme des chiffres de B est 27.

On considère alors les 5 entiers consécutifs $B \times 100 + 30$, $B \times 100 + 31$, $B \times 100 + 32$, $B \times 100 + 33$ et $B \times 100 + 34$.

Les sommes des chiffres de ces 5 entiers sont respectivement 30, 31, 32, 33 et 34.

De plus on a :

- $B \times 100 + 30 = 30 \times (31 \times 32 \times 33 \times 34 \times 100 + 1)$;
- $B \times 100 + 31 = 31 \times (30 \times 32 \times 33 \times 34 \times 100 + 1)$;
- $B \times 100 + 32 = 32 \times (30 \times 31 \times 33 \times 34 \times 100 + 1)$;
- $B \times 100 + 33 = 33 \times (30 \times 31 \times 32 \times 34 \times 100 + 1)$;
- $B \times 100 + 34 = 34 \times (30 \times 31 \times 32 \times 33 \times 100 + 1)$

Donc ces 5 entiers constituent une liste de 5 nombres de Harshad consécutifs.

(b). Pour tout entier $n \geq 2$, on considère les 5 entiers consécutifs $B \times 10^n + 30$, $B \times 10^n + 31$, $B \times 10^n + 32$, $B \times 10^n + 33$ et $B \times 10^n + 34$.

Les sommes de leurs chiffres sont respectivement 30, 31, 32, 33 et 34.

De plus on a :

- $B \times 10^n + 30 = 30 \times (31 \times 32 \times 33 \times 34 \times 10^n + 1)$;
- $B \times 10^n + 31 = 31 \times (30 \times 32 \times 33 \times 34 \times 10^n + 1)$;
- $B \times 10^n + 32 = 32 \times (30 \times 31 \times 33 \times 34 \times 10^n + 1)$;
- $B \times 10^n + 33 = 33 \times (30 \times 31 \times 32 \times 34 \times 10^n + 1)$;
- $B \times 10^n + 34 = 34 \times (30 \times 31 \times 32 \times 33 \times 10^n + 1)$

Donc ces 5 entiers constituent une liste de 5 nombres de Harshad consécutifs.

Il existe donc une infinité de listes de 5 nombres de Harshad consécutifs.

6.(a). Soit $i \in \llbracket 0; 8 \rrbracket$.

On a donc $p = a \times 100 + i \times 10 + 9$, avec a entier naturel.

Alors $p + 2 = a \times 100 + i \times 10 + 9 + 2 = a \times 100 + i \times 10 + 11 = a \times 100 + (i + 1) \times 10 + 1$ avec $1 \leq i + 1 \leq 9$: $p + 2$ est un entier dont le chiffre des dizaines est $i + 1$ et le chiffre des unités est 1.

La somme des chiffres de p est, en notant α celle des chiffres de a , $\alpha + i + 9$ et celle de $p + 2 = \alpha + i + 1 + 1 = \alpha + i + 2$.

Rappelons que la somme de 2 pairs est paire, de deux impairs est paire et la somme d'un pair et d'un impair est impaire.

Par suite si i est pair, $i + 9$ est impair et $i + 2$ est pair et si i est impair, alors $i + 9$ est pair et $i + 2$ est impair.

Comme $i + 9$ et $i + 2$ sont de parités différentes, alors quelle que soit la parité de α , $\alpha + i + 9$ et $\alpha + i + 2$ sont aussi de parités différentes.

On a bien montré que soit la somme des chiffres de p , soit celle de $p + 2$ est un nombre pair.

(c). Considérons $(a_i)_{1 \leq i \leq 22}$ 22 nombres entiers consécutifs.

Alors il existe au moins un des a_i avec $1 \leq i \leq 20$ tel que son dernier chiffre soit 9 et son chiffre des dizaines soit un entier compris entre 0 et 8.

En effet soit le chiffre des dizaines de a_1 est un entier entre 0 et 8 et alors au plus a_{10} vérifie la condition. Soit le chiffre des dizaines de a_1 est 9 et alors au plus a_{10} a pour chiffre des unités 0 et donc au plus a_{20} vérifie la propriété.

Dans tous les cas, il existe bien un a_i avec $1 \leq i \leq 20$ vérifiant la condition.

Alors $a_i + 2$ appartient aussi à cette liste.

Or d'après le 6.(a). on sait que soit la somme des chiffres de a_i soit celle de $a_i + 2 = a_{i+2}$ est un nombre pair.

Or a_i et $a_i + 2$ sont impairs, puisque le chiffre des unités de a_i est 9 et que a_i et $a_i + 2$ sont de même parité.

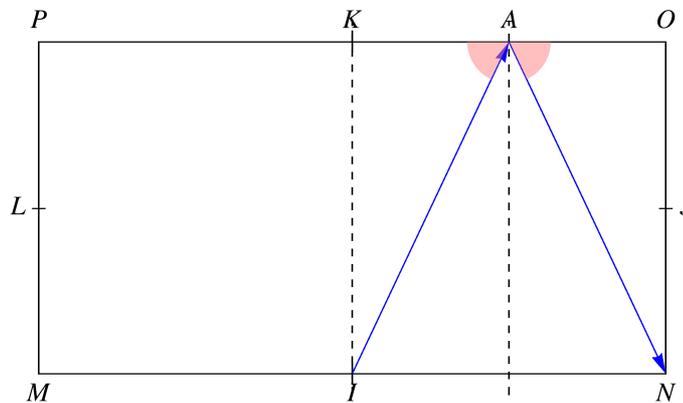
Or s'ils étaient des nombres de Harshad, l'un des deux serait divisible par un entier pair donc par 2: absurde.

Par conséquent, une liste de 22 nombres de Harshad consécutifs, n'existe pas.

Exercice 2:

1.(a). Il faut viser le point A du $[P O]$ tel que $PA = \frac{3}{4} PO$.

En effet, en notant I le milieu du rail $[M N]$, le triangle $I A N$ est isocèle en A et donc les angles $\widehat{I A P}$ et $\widehat{N A O}$ sont donc de même mesure.



(b). Soit A le point du rail $[P O]$ à viser pour atteindre le milieu du rail $[O N]$.

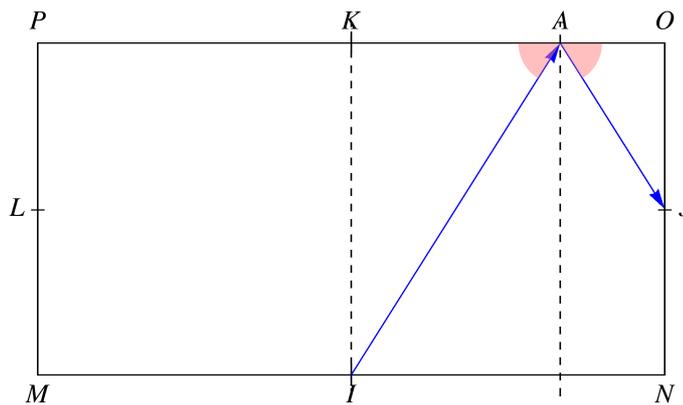
On note d la distance $K A$.

Dans les triangles AKI et $A O J$ respectivement rectangles en K et O , $\tan(\widehat{K A I}) = \frac{d}{160}$ et $\tan(\widehat{J A O}) = \frac{150 - d}{80}$.

Alors comme les angles $\widehat{K A I}$ et $\widehat{J A O}$ sont égaux, leurs tangentes sont égales et donc d vérifie l'équation

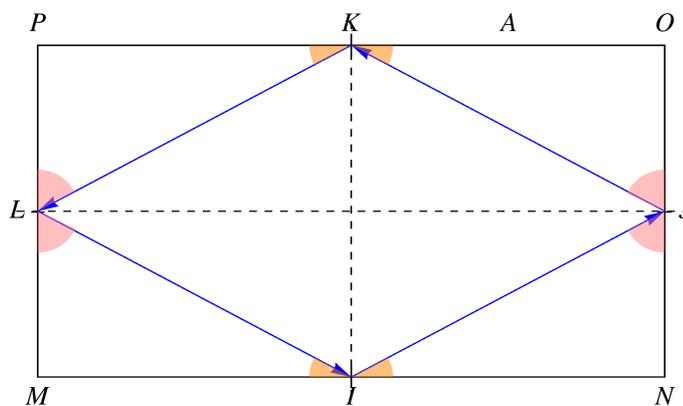
$$\frac{d}{160} = \frac{150 - d}{80}.$$

Finalement $80 d = 160 \times 150 - 160 d$ d'où $d = 100 \left(= \frac{2}{3} \times K O \right)$.



On doit donc viser le point A du rail $[PO]$ tel que $PA = \frac{5}{6} PO$.

(c). On vise le milieu du rail $[ON]$.



Étant donné les axes de symétrie du rectangle, il est clair que l'on revient en I en 3 rebonds. Les triangles NIJ , OJK , PKL et MIL sont tous semblables.

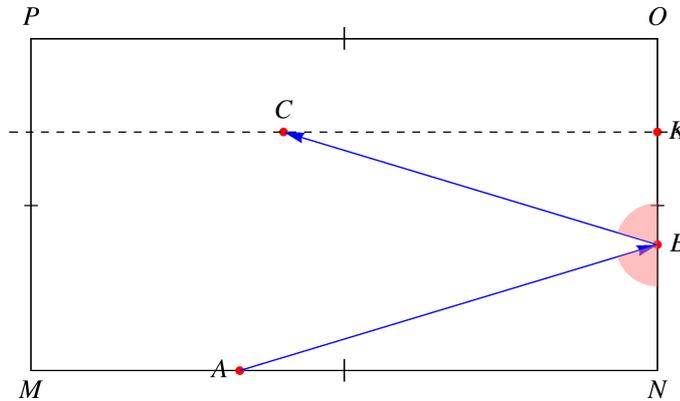
2.(a). On considère donc un point A du rail $[MN]$ et un point C du billard.

On note K le projeté orthogonal de C sur le rail $[OP]$.

Considérons un point B du rail $[OP]$ tel qu'une boule placée en A atteigne en faisant un rebond en B la boule placée en C .

Alors l'angle $\alpha = \widehat{ABN}$ vérifie $\alpha = \widehat{CBK}$.

position de la boule A



On a donc $\tan(\alpha) = \frac{AN}{BN} = \frac{CK}{BK}$.

Alors comme $BK = KN - BN$, on obtient $AN(KN - BN) = CK \times BN$ d'où $BN(AN + CK) = AN \times KN$

et finalement $BN = \frac{AN \times KN}{AN + CK}$.

Les distances AN , KN , AN et CK étant définies par la position de la boule placée en A et de celle placée en C , la distance BN est toujours définie, le point de rebond B aussi.

Donc on peut toujours atteindre la boule placée en C en un seul rebond.

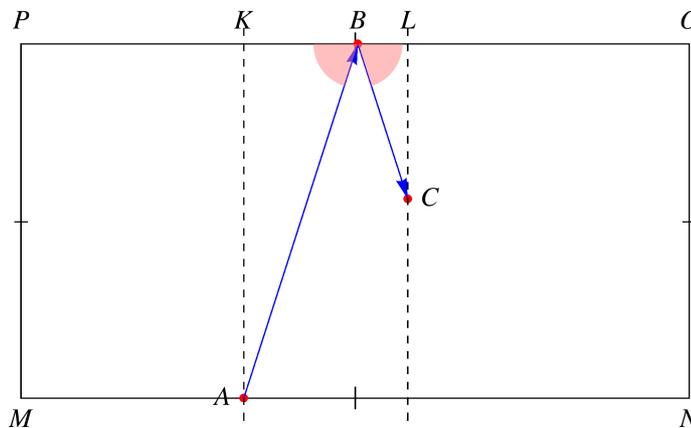
Remarque: Avec un rebond sur le rail $[OP]$.

On note K le projeté de A sur le rail $[OP]$ et L celui de C sur le rail $[OP]$.

Considérons un point B du rail $[OP]$ tel qu'une boule placée en A atteigne en faisant un rebond en B la boule placée en C .

Alors l'angle $\alpha = \hat{A}BK$ vérifie $\alpha = \hat{C}BL$.

position de la boule A



On a donc $\tan(\alpha) = \frac{AK}{KB} = \frac{CL}{BL}$.

Alors comme $BL = KL - BK$, on obtient $AK(KL - BK) = CL \times KB$ d'où $KB(160 + CL) = 160 KL$ et

finalement $KB = \frac{160 KL}{160 + CL}$.

Les distances KL et CL étant définies par la position de la boule placée en A et de celle placée en C , la distance KB est toujours définie, le point de rebond B aussi.

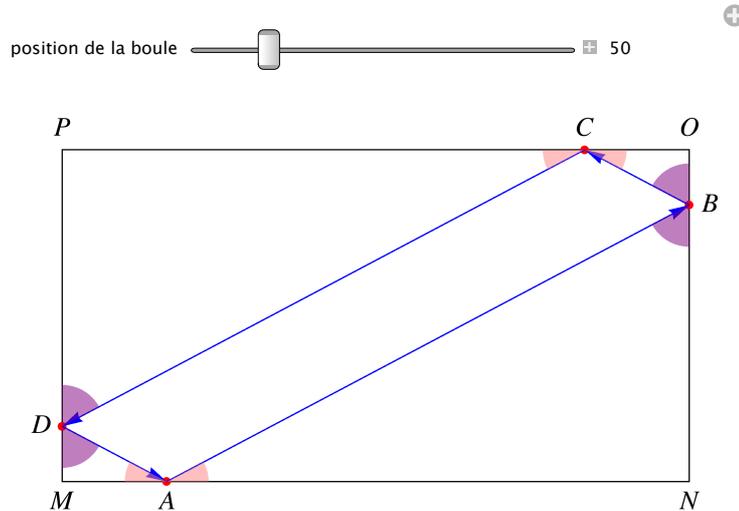
Donc on peut toujours atteindre la boule placée en C en un seul rebond de cette manière sauf si A et C sont alignés, on touche la boule C avant le rebond.

2.(b). Considérons un point A du rail $[MN]$ distinct de M et de N .

On se place dans un repère orthonormé d'origine M dont l'axe des abscisses est (MN) et celui des ordonnées est (MP) .

On note x l'abscisse de A . On pose $y = \frac{160}{300} x$.

On considère alors les points $B(300; 160 - y)$, $C(300 - x; 160)$ et $D(0, y)$.



On a alors:

$$\bullet \tan(\widehat{NAB}) = \frac{160 - y}{300 - x} = \frac{160 - \frac{160}{300}x}{300 - x} = \frac{160(300 - x)}{300(300 - x)} = \frac{160}{300} \text{ et } \tan(\widehat{MAD}) = \frac{y}{x} = \frac{160}{300} \text{ donc}$$

$$\widehat{NAB} = \widehat{MAD}.$$

$$\bullet \tan(\widehat{PCD}) = \frac{160 - y}{300 - x} = \frac{160 - \frac{160}{300}x}{300 - x} = \frac{160(300 - x)}{300(300 - x)} = \frac{160}{300} \text{ et } \tan(\widehat{BCO}) = \frac{y}{x} = \frac{160}{300} \text{ donc}$$

$$\widehat{PCD} = \widehat{BCO}.$$

Il est alors clair, en raisonnant avec les angles complémentaires dans un triangle rectangle que $\widehat{ABN} = \widehat{BCO}$ et $\widehat{ADM} = \widehat{CDP}$.

Donc les angles d'incidence et de réflexion définis par la trajectoire $A \leftrightarrow B \leftrightarrow C \leftrightarrow D \leftrightarrow A$ sont égaux deux à deux.

On peut donc frapper la boule placée en A de telle sorte qu'elle revienne à son point initial.

Remarque: l'angle d'attaque est toujours le même, indépendant de la position de la boule. Il ne dépend que de la proportion largeur/longueur du billard.

Considérons maintenant les cas où la boule est placée en M ou en N .

Un tir en trois bandes est impossible, sauf si le rebond peut-être fait en le coin N , en admettant que la boule reparte dans le sens inverse.

En examinant les cas, si l'on vise un point du rail $[ON]$, la boule rebondit

- ou sur le rail $[PM]$ puis sur le rail $[OP]$, on dépasse les 3 rebonds,
- ou sur le rail $[OP]$ et si elle atteint M deux rebonds seulement auront été effectués, sinon elle rebondit à nouveau sur le rail $[PM]$ ou sur le rail $[MN]$: on dépasse les 3 rebonds.

Si l'on vise un point du rail $[OP]$, le rebond suivant est:

- ou sur le rail $[MN]$, puis sur les rails $[OP]$ ou $[ON]$, on dépasse les trois rebonds,
- ou sur le rail $[ON]$, puis soit elle atteint M en deux rebonds seulement, ou rebondit à nouveau sur le rail $[PM]$ ou sur le rail $[MN]$, on dépasse les 3 rebonds.

Dans tous les cas on ne revient pas en M en 3 rebonds.

De même pour N , *mutatis mutandis*.

Autre méthode:

On peut raisonner de manière plus géométrique en considérant les symétries

Exercice 3:

1. On a:

- $2013 = 1006 + 1007$
- $2013 = 670 + 671 + 672$
- $2013 = 333 + 334 + 335 + 336 + 337 + 338$

2. Supposons qu'il existe une décomposition de 2013 en 4 entiers consécutifs.

Il existe donc un entier n tel que $2013 = n + (n + 1) + (n + 2) + (n + 3)$.

Par suite n vérifie l'équation $4n + 6 = 2013$ d'où $2 \times (2n + 3) = 2013$ et 2013 est pair: absurde.

2013 ne peut donc pas se décomposer en somme de 4 entiers consécutifs.

3. Si une telle décomposition existe, il existe donc un entier n tel que

$$n + (n + 1) + (n + 2) + (n + 3) + (n + 4) = 2013 \text{ et donc } n \text{ est solution de l'équation } 5n + 10 = 2013 \text{ d'où } 5n = 2003.$$

Or 5 ne divise pas 2003 donc un tel entier n n'existe pas et une décomposition de 2013 en 5 entiers consécutifs non plus.

4. Soit N un entier naturel et k un entier supérieur ou égal à 2.

Si N se décompose en une somme de k entiers consécutifs, il existe donc un entier relatif n tel que

$$N = n + (n + 1) + \dots + (n + k - 1) = \sum_{i=0}^{k-1} (n + i).$$

$$\text{Par suite on a } N = kn + (1 + 2 + \dots + k - 1) = kn + \sum_{i=1}^{k-1} i.$$

$$\text{Or } 1 + 2 + \dots + (k - 1) = \sum_{i=1}^{k-1} i = \frac{(k - 1)k}{2} \text{ d'où } N = kn + \frac{(k - 1)k}{2} \quad (\star).$$

(a). On suppose que k est pair donc $\frac{k}{2}$ est un entier naturel.

D'après l'égalité (\star) , on obtient $N = \frac{k}{2}(2n + (k - 1))$ et comme $\frac{k}{2} \in \mathbb{N}$ alors $\frac{k}{2}$ divise N .

(b). On suppose que k est impair. Alors $k - 1$ est pair et donc $\frac{k - 1}{2}$ est un entier.

D'après l'égalité (\star) , on obtient $N = k \left(n + \frac{k - 1}{2} \right)$ et comme $\frac{k - 1}{2}$ est un entier, alors $n + \frac{k - 1}{2}$ est un entier et donc k divise N .

5. D'après la question précédente, les entiers k tels que 2013 se décompose en somme de k entiers consécutifs

sont ou pair et alors $\frac{k}{2}$ est un diviseur de 2013 ou impair et alors k est un diviseur de 2013.

Par suite les entiers k possibles sont ou des diviseurs de 2013 ou les doubles des diviseurs de 2013.

Comme $2013 = 3 \times 11 \times 61$, ses diviseurs sont 1; 3; 11; 33; 61; 183; 671; 2013.

Par suite les entiers k ($k \geq 2$) possibles sont 3; 11; 33; 61; 183; 671; 2013 ou 2; 6; 22; 66; 122; 366; 1342; 4026.

Les cas 2, 3 et 6 ont été exhibé à la question 1.

Pour les autres cas, il suffit de déterminer, s'il existe l'entier n tel que $2013 = kn + \frac{(k-1)k}{2}$ (★) pour chaque k .

Pour k impair:

- $k = 11$: n vérifie $2013 = 11n + 55$ d'où $n = 178$. Ainsi $2013 = 178 + 179 + \dots + 188$.
- $k = 33$: n vérifie $2013 = 33n + 528$ d'où $n = 45$. Ainsi $2013 = 45 + 46 + \dots + 77$.
- $k = 61$: n vérifie $2013 = 61n + 1830$ d'où $n = 3$. Ainsi $2013 = 3 + 4 + \dots + 63$.
- $k = 183$: n vérifie $2013 = 183n + 16653$ d'où $n = -80$. Ainsi $2013 = -80 + (-79) + \dots + 102$.
- $k = 671$: n vérifie $2013 = 671n + 224785$ d'où $n = -332$. Ainsi $2013 = (-332) + (-331) + \dots + 338$.
- $k = 2013$: n vérifie $2013 = 2013n + 2025078$ d'où $n = -1005$. Ainsi $2013 = (-1005) + (-1004) + \dots + 1007$.

Pour k pair:

- $k = 22$: n vérifie $2013 = 22n + 231$ d'où $n = 81$. Ainsi $2013 = 81 + 82 + \dots + 102$.
- $k = 66$: n vérifie $2013 = 66n + 2145$ d'où $n = -2$. Ainsi $2013 = (-2) + (-1) + \dots + 63$.
- $k = 122$: n vérifie $2013 = 122n + 7381$ d'où $n = -44$. Ainsi $2013 = (-44) + (-43) + \dots + 77$.
- $k = 366$: n vérifie $2013 = 366n + 66795$ d'où $n = -177$. Ainsi $2013 = (-177) + (-176) + \dots + 188$.
- $k = 1342$: n vérifie $2013 = 1342n + 899811$ d'où $n = -669$. Ainsi $2013 = (-669) + (-668) + \dots + 672$.
- $k = 4026$: n vérifie $2013 = 4026n + 8102325$ d'où $n = -2012$. Ainsi $2013 = (-2012) + (-2011) + \dots + 2013$.

Tous les entiers donnent une solution et il n'y en a pas d'autres possibles donc on a obtenu toutes les décompositions de 2013 en entiers consécutifs.

6. On a $2048 = 2^{11}$ donc les diviseurs de 2048 sont $\{1; 2; 2^2; 2^3; 2^4; \dots; 2^{11}\}$.

Aucun de ces diviseurs (sauf 1, à exclure) est impair donc d'après la question 4., les entiers k donnant une décomposition de 2048 en k entiers consécutifs sont tels que $\frac{k}{2} \in \{1; 2; \dots; 2^{11}\}$ d'où $k \in \{2; 2^2; \dots; 2^{12}\}$.

D'après (★), il s'agit donc de déterminer un entier n tel que $2048 = kn + \frac{(k-1)k}{2}$ avec $k \in \{2; 2^2; \dots; 2^{12}\}$, c'est à

dire $k = 2^i$ avec $i \in \{1; 2; \dots; 12\}$. Remarquons alors que $\frac{k}{2}$ est un entier.

D'où $2048 = \frac{k}{2}(2n + k - 1)$.

Comme $2n$ est pair et k est pair, alors $2n + k - 1$ est un diviseur impair de 2048.

Par suite, $2n + k - 1 = 1$ et $\frac{k}{2} = 2048$ d'où $k = 4096$ et comme $2n + k - 1 = 1$, $n = -\frac{4096 + 2}{2} = -2047$.

On a donc une seule décomposition de 2048 en somme d'entiers consécutifs:

$2048 = (-2047) + (-2046) + \dots + 2047 + 2048$.

Plus compliqué: On obtient $2^{11} = 2^i n + \frac{(2^i - 1) \times 2^i}{2} = 2^i n + 2^{2i-1} - 2^{i-1}$ d'où $2^i n = 2^{11} - 2^{2i-1} + 2^{i-1}$ et donc

$n = 2^{11-i} - 2^{i-1} + 2^{-1}$.

Mais $2^{-1} = \frac{1}{2} \notin \mathbb{N}$.

De plus:

- pour $i \in \{1; \dots; 12\}$, $2^{i-1} \in \mathbb{N}$.
- pour $i \in \{1; \dots; 11\}$, $2^{11-i} \in \mathbb{N}$ puisque $11 - i \geq 0$

Alors pour tout entier $i \in \{1; \dots; 11\}$, $2^{11-i} + 2^{i-1} + 2^{-1} \notin \mathbb{N}$ donc l'entier n n'existe pas.

Il reste une seule possibilité: $i = 12$ et alors on obtient $n = \frac{1}{2} - 2^{12-1} + \frac{1}{2} = -2047$ et $k = 2^{12} = 4096$.

7. Soit k un diviseur impair de N , $k > 1$. Il y a $\phi_N - 1$ entiers de ce type.

Alors une décomposition de N en k entiers consécutifs existe si'il existe un entier n vérifiant (★):

$$N = kn + \frac{(k-1)k}{2}.$$

On obtient $n = \frac{N}{k} - \frac{k-1}{2}$. Alors comme k divise N , $\frac{N}{k}$ est entier et comme k est impair, $k-1$ est pair et donc

$$\frac{k-1}{2} \text{ est entier aussi.}$$

Par suite $n = \frac{N}{k} - \frac{k-1}{2}$ est entier et donc la décomposition de N en k entiers consécutifs existe toujours.

On compte donc $\phi_N - 1$ décompositions de l'entier N en un nombre impair d'entiers consécutifs.

Soit $k' = 2k$ un entier pair.

Une décomposition en k' entiers consécutifs existe s'il existe un entier n vérifiant (★):

$$N = k'n + \frac{(k'-1)k'}{2} = 2kn + \frac{(2k-1) \times 2k}{2} = 2kn + 2(k-1)k.$$

$$\text{On en déduit que } n = \frac{N}{2k} + \frac{2k-1}{2} = \frac{N}{2k} + k - \frac{1}{2} = \frac{\frac{N}{k} - 1}{2} + k.$$

Comme k est entier, le nombre n est entier si et seulement si le nombre $\frac{N}{k} - 1$ est pair.

Cela implique que $\frac{N}{k}$ est entier donc que k divise N (on le savait déjà, question 4.(b).) et de plus que $\frac{N}{k}$ est impair.

Remarquons que si k divise N alors $d = \frac{N}{k}$ est aussi un diviseur de N et donc $d = \frac{N}{k}$ est un diviseur impair de N .

Par suite, une décomposition de N en $k' = 2k$ entiers consécutifs existe si et seulement si k divise N et $\frac{N}{k}$ est un diviseur impair de N .

Il y a donc ϕ_N décompositions de N en un nombre pair d'entiers consécutifs.

Finalement, on a donc obtenu $D_N = \phi_N - 1 + \phi_N = 2\phi_N - 1$.

Exercice 4:

1. Le carré $ABCD$ a un périmètre de 12 cm et donc son côté mesure 3 cm. Son aire est donc de 9 cm².

Le carré agrandi a une longueur de côté égale à $3 + 1 + 1 = 5$ cm et donc son aire est 25 cm².

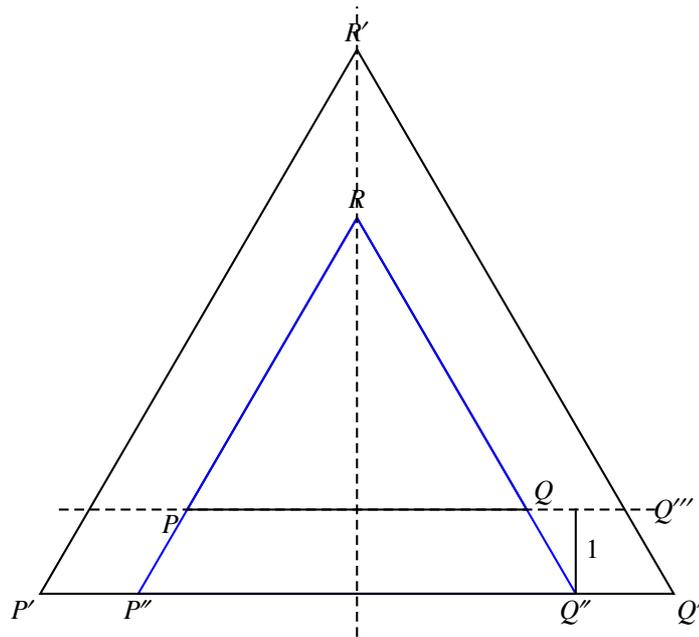
Par suite l'augmentation est de $25 - 9 = 16$ cm².

2. Le triangle équilatéral PQR a un périmètre de 12 cm donc son côté mesure 4 cm.

On sait alors que sa hauteur mesure $h = \frac{4\sqrt{3}}{2} = 2\sqrt{3}$ cm.

Son aire est donc donnée par $\mathcal{A} = \frac{4 \times 2\sqrt{3}}{2} = 4\sqrt{3}$ cm².

Déterminons la longueur du côté du triangle équilatéral $P'Q'R'$.



On considère tout d'abord le triangle équilatéral $R''P''Q''$ comme défini sur la figure, équilatéral puisque ses angles sont égaux à $\frac{\pi}{3}$.

Sa hauteur est égale à $h'' = b + 1 = 2\sqrt{3} + 1$.

Alors la longueur de son côté est donnée par $c'' = \frac{2}{\sqrt{3}} h'' = 4 + \frac{2}{\sqrt{3}} = 4 + \frac{2\sqrt{3}}{3}$ cm donc $P''Q'' = 4 + \frac{2\sqrt{3}}{3}$.

Ensuite la longueur du côté du losange $QQ''Q'Q'''$ est donnée par $QQ'' = Q''Q' = \frac{1}{\sin\left(\frac{\pi}{3}\right)} = \frac{2\sqrt{3}}{3}$.

Remarquons que c'est un losange pour des raisons de symétrie évidente.

Finalement, la longueur du côté du triangle $P'Q'R'$ est donc $4 + \frac{2\sqrt{3}}{3} + 2 \times \frac{2\sqrt{3}}{3} = 4 + 2\sqrt{3}$.

On en déduit que sa hauteur est $(4 + 2\sqrt{3}) \times \frac{\sqrt{3}}{2} = 2\sqrt{3} + 3$ et donc son aire est

$$\mathcal{A}' = \frac{(4 + 2\sqrt{3})(2\sqrt{3} + 3)}{3} = (2 + \sqrt{3})(2\sqrt{3} + 3) = 7\sqrt{3} + 12 \text{ cm}^2.$$

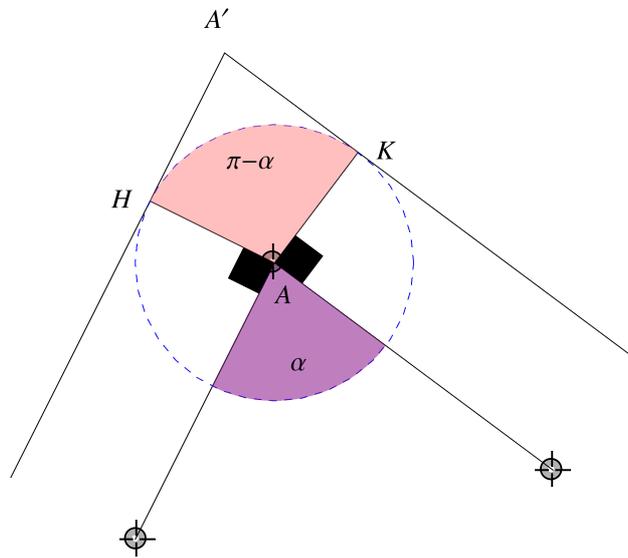
Finalement l'augmentation est donc égale à $\mathcal{A}' - \mathcal{A} = 12 + 3\sqrt{3} \text{ cm}^2 \approx 17,19 \text{ cm}^2$.

3. Considérons un des sommets du polygone convexe.

On note \mathcal{A} son sommet et \mathcal{A}' le sommet correspondant du polygone augmenté et α l'angle au sommet \mathcal{A} du polygone.

On note H et K les projections orthogonales du sommet \mathcal{A} sur les côtés du polygone augmenté, comme représenté sur la figure ci-dessous.

Ces projections existent toujours puisque $0 < \alpha < \pi$.



Remarquons alors que par construction (les angles au sommet étant $< \pi$), le cercle de centre A et de rayon 1, est tangent aux côtés du polygone augmenté.

Par suite l'aire du quadrilatère $AHAK$ est supérieure ou égale à l'aire du secteur angulaire de centre A de rayon 1 et d'angle $\pi - \alpha$, c'est à dire supérieure à $\frac{\pi - \alpha}{2}$.

On considère alors le polygone convexe à n côtés de sommets $(A_i)_{1 \leq i \leq n}$, d'angles au sommets $(\alpha_i)_{1 \leq i \leq n}$ et de côtés $(c_i)_{1 \leq i \leq n}$.

La différence des aires entre les deux polygones peut être décomposée en l'aire de n rectangles de côté c_i et de hauteur 1 et de n quadrilatères comme celui décrit précédemment.

Comme $\sum_{i=1}^n c_i = 12$ alors l'aire des n rectangles est égale à $12 \left(\sum_{i=1}^n c_i \times 1 \right)$.

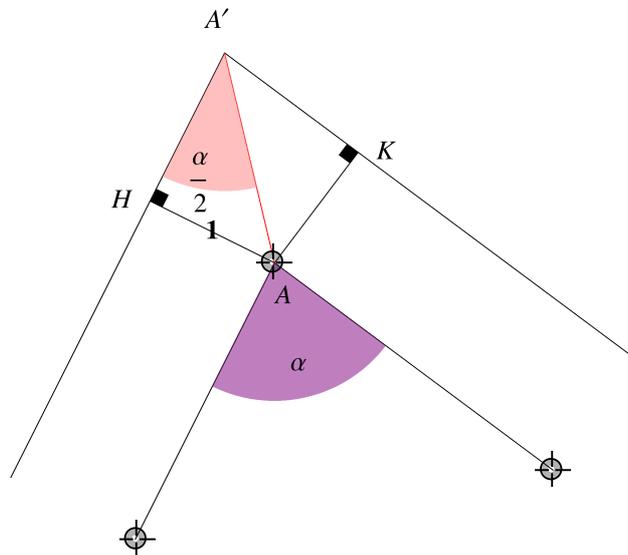
De plus comme l'aire de chaque quadrilatère est supérieure à $\frac{\pi - \alpha_i}{2}$, alors l'aire des n quadrilatères est supérieure

$$\text{à } \sum_{i=1}^n \frac{\pi - \alpha_i}{2} = \frac{n\pi}{2} - \frac{1}{2} \sum_{i=1}^n \alpha_i.$$

Or on sait $\sum_{i=1}^n \alpha_i = (n-2)\pi$ donc l'aire des n quadrilatères est supérieure à $\frac{n\pi}{2} - \frac{1}{2}(n-2)\pi = \pi$.

Finalement, la différence des aires entre les deux polygones est supérieure à $12 + \pi \approx 15,1 > 15 \text{ cm}^2$.

4. On considère à nouveau un sommet du polygone:



Le quadrilatère $AHAK$ est la réunion de deux triangles rectangles dont un des côtés de l'angle droit est 1 et l'angle opposé à ce côté est $\frac{\alpha}{2}$.

Alors on en déduit que $A'K = \frac{1}{\tan\left(\frac{\alpha}{2}\right)}$ et que l'aire de $AA'H = \frac{1}{2 \tan\left(\frac{\alpha}{2}\right)}$ puis que l'aire de $AHAK$ est égale

à $\frac{1}{\tan\left(\frac{\alpha}{2}\right)}$.

Remarquons que cette expression est toujours définie puisque $0 < \alpha < \pi$ donc $0 < \frac{\alpha}{2} < \frac{\pi}{2}$.

Finalement, la différence des aires entre les deux polygones est donnée par $12 + \sum_{i=1}^n \frac{1}{\tan\left(\frac{\alpha_i}{2}\right)}$, en reprenant le

découpage de la question précédente et les mêmes notations.

Par suite déterminer un polygone convexe tel que l'aire augmentée soit $< 15,5$ revient à déterminer un polygone

convexe tel que $\sum_{i=1}^n \frac{1}{\tan\left(\frac{\alpha_i}{2}\right)} < 3,5$.

On considère alors un polygone régulier à n côtés. Chaque angle au sommet a pour mesure

$$\alpha = \frac{(n-2)\pi}{n} = \pi\left(1 - \frac{2}{n}\right). \text{ On a donc } \sum_{i=1}^n \frac{1}{\tan\left(\frac{\alpha_i}{2}\right)} = \sum_{i=1}^n \frac{1}{\tan\left(\pi\left(\frac{1}{2} - \frac{1}{n}\right)\right)} = \frac{n}{\tan\left(\pi\left(\frac{1}{2} - \frac{1}{n}\right)\right)}$$

On calcule les premiers termes de la suite (u_n) définie par $u_n = \frac{n}{\tan\left(\pi\left(\frac{1}{2} - \frac{1}{n}\right)\right)}$ pour $n \geq 3$.

On obtient:

| nombre de côtés | aire des coins valeur exacte | aire des coins valeur approchée |
|-----------------|--|------------------------------------|
| 3 | $3\sqrt{3}$ | 5.196152423 |
| 4 | 4 | 4. |
| 5 | $\frac{5}{\sqrt{1+\frac{2}{\sqrt{5}}}}$ | 3.63271264 |
| 6 | $2\sqrt{3}$ | 3.464101615 |
| 7 | $7 \operatorname{Tan}\left[\frac{\pi}{7}\right]$ | 3.371022332 |
| 8 | $8 \operatorname{Tan}\left[\frac{\pi}{8}\right]$ | 3.313708499 |
| 9 | $9 \operatorname{Tan}\left[\frac{\pi}{9}\right]$ | 3.275732108 |
| 10 | $\frac{10}{\sqrt{5+2\sqrt{5}}}$ | 3.249196962 |

On observe dans la table qu'à partir de $n = 6$, $u_n < 3, 5$.

Donc il suffit de considérer un polygone régulier ayant plus de 6 côtés pour obtenir une aire augmentée $< 15, 5 \text{ cm}^2$.

Remarque: Plus le nombre de côtés augmente, plus le polygone se rapproche d'un cercle.

Ainsi la différence des aires se rapproche de $12 + \pi < 15, 5$.

Autre méthode:

On peut remarquer qu'en réduisant le polygone intérieur à 1 point O , les quadrilatères définis dans les questions ci-dessus se rejoignent pour former un polygone à n côtés de telle sorte que O est distant de 1 cm de chaque côté.